

## Que dire du conseil municipal extraordinaire du 10 juillet 2021 ?

Nous étions 13 élus Florence Samuel et Cédric étaient absents car hors zone ....

Afin de palier à cette carence de représentation des élus Minoritaires je suggère que le règlement intérieur des CM impose une consultation préalable des 4 élus sur la date et l'heure du conseil en proposant 3 dates et 3 heures différentes afin qu'au moins 2 des 4 élus puissent représenter les 2 éventuels absents.

A l'approbation du PV du CM du 22 juin j'ai fait part de mon inquiétude quant à la légèreté du CM qui a voté son approbation à l'enquête publique sur l'extension du stockage de bouteilles de gaz à la ZAC de Brax près de la recyclerie.

Aucun élu n'avait parcouru les 500 pages de cette enquête.

Depuis nous avons pris connaissance de ces 21 documents et j'alerte en conscience le CM sur la dangerosité de cette future installation classée SEVESO seuil bas. Je demande que le CM soit informé et que mon alerte soit relayée.

*Les enquêtes publiques sont une spécificité française et ont pour objectifs la participation et l'information des citoyens. Force est de constater l'absence de participation! Il revient donc au cm de palier à cette dérive démocratique qui fait écho à l'abstention grandissante lors des élections.*

Comment inciter nos concitoyens à consulter et à émettre des avis ?

En produisant un document de synthèse car lire 21 dossiers sur 500 pages est chronophage et rebutant. Le commissaire enquêteur pourrait être le pivot de cette action relayée par la commune. Ces documents techniques contiennent des dizaines de pages sur notre territoire : c'est par ces pages que nous pouvons susciter la curiosité de certains. Par exemple cette enquête contient des données sur notre ruisseau qui a fait tant de dégâts en 2008 ainsi qu'une cartographie des puits dont l'importance va grandissante pour la lutte contre les sécheresses .....

Délibération 73 concernant la création d'un emploi et le licenciement d'un agent.

Je constate à nouveau que la lecture de la délibération ne correspond pas au rapport de présentation envoyé avec la conviction et imprimé pour le cm. Pourquoi ?

Je constate qu'aucun compte rendu de commissions municipales n'est disponible !

Le CM n'est qu'une simple chambre officielle d'enregistrement sans échanges ni préparation suffisants en amont.

Voyons le PV de ce conseil pour y voir plus clair !

Délibération 74 concernant les équipements informatiques des classes de notre école.

Les choix des enseignants ne sont pas respectés !

Ils avaient choisi 3 tableaux numériques

Le CM leur impose 6 vidéoprojecteurs interactifs au prétexte que les écoles d'Aubiach et d'Estillac en sont équipées et que les dossiers des demandes antérieures sont introuvables.

## 2 remarques :

1) Les **relations école mairie** sont fragiles !

Cette affaire les fragilise encore plus !

2) **La disparition de documents est récurrente** dans notre maison commune.

C'est un fait grave et je demande une enquête administrative interne afin qu'aucun document ne puisse disparaître. Dans cette affaire les élus minoritaires fourniront les courriels perdus avec confirmation demandée par la mairie auprès des fournisseurs de devis et des destinataires des dossiers de demandes de subvention.

Il en va de la crédibilité du triumvirat responsable de l'exécutif !

16 élus sont otages de ces carences de fonctionnement

## Non-dit ni lu au CM

### **Rappels :**

Cela va mieux en le disant et à fortiori en l'écrivant :

Nous sommes 19 élus représentant **l'ensemble des administrés** et pas une minorité contre une autre...

Nous garantissons collectivement le bon usage des deniers communaux pour le bien et le service public et pas le financement d'actions de représailles sur une base clientéliste....

De plus je constate que la nécessaire sérénité entre élus avec les agents, les administrés, l'école, les associations, les administrations fait défaut et se dégrade

### **Propositions :**

Afin d'aplanir préventivement les difficultés tout en construisant ensemble je renouvelle ma proposition de créer un groupe de travail extramunicipal constitué de :

2 élus majoritaires hors bureau vu leur charge de travail

2 élus minoritaires

4 citoyens volontaires cooptés par les 2 binômes ambassadeurs des 2 approches sociétales qui font la richesse d'un CM

Ce groupe brainstorme sur tous les sujets et produit en continu un document écrit sur les échanges.

Ce document est publié sur le site municipal afin que tous y ai accès.

Les 19 élus peuvent comme les 1894 administrés saisir ce groupe pour débattre et rendre compte.

Ces éclairages et ces échanges évacueront bien des tensions et des non-dits....

Ainsi les 50 projets en attente de transfert pourront y être abordés et enrichir l'offre communale ne serait-ce qu'en réduisant les gaspillages générés par une seule approche.

Ce n'est pas en muselant l'opposition et en pratiquant l'OMERTA qu'une commune fonctionne. Au contraire il faut libérer l'information et accompagner toutes les bonnes volontés....